



## **La Banque du Canada maintiendra le taux directeur au niveau actuel jusqu'à l'atteinte de l'objectif d'inflation, et poursuit son programme d'assouplissement quantitatif**

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle maintient le taux cible du financement à un jour à sa valeur plancher de ¼ %. Le taux officiel d'escompte demeure donc à ½ %, et le taux de rémunération des dépôts, à ¼ %. La Banque maintient ses indications prospectives exceptionnelles, auxquelles son programme d'assouplissement quantitatif s'ajoute tout en les renforçant. Les achats dans le cadre de ce programme se poursuivent au rythme actuel d'au moins 4 milliards de dollars par semaine.

Le rebond des économies mondiale et canadienne a été largement conforme aux projections de la Banque énoncées dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) d'octobre. Plus récemment, les annonces concernant le développement de vaccins efficaces rassurent quant à la fin de la pandémie et à la reprise d'activités plus normales, même si le rythme et l'étendue des campagnes de vaccination à l'échelle mondiale restent incertains. À court terme, de nouvelles vagues d'infection devraient retarder la reprise dans de nombreuses parties du monde. Des politiques et des conditions financières expansionnistes continuent à fournir un soutien dans la plupart des régions. La demande plus ferme pousse les prix de la plupart des produits de base à la hausse, y compris ceux du pétrole. Une baisse généralisée du taux de change du dollar américain a contribué à une appréciation supplémentaire du dollar canadien.

Au Canada, les données sur les comptes nationaux pour le troisième trimestre étaient conformes aux attentes de la Banque selon lesquelles l'économie rebondirait fortement après la chute abrupte de l'activité au deuxième trimestre. Sur le marché du travail, les emplois perdus au début de la pandémie continuent d'être récupérés, mais à une cadence plus lente. Toutefois, l'activité demeure très inégale d'un secteur et d'un groupe de travailleurs à l'autre. L'économie semble avoir été plus vigoureuse au début du quatrième trimestre qu'on ne s'y attendait en octobre, mais au cours des dernières semaines, le nombre record de cas de COVID-19 dans bien des régions du pays a exigé la remise en vigueur de restrictions. Cela devrait peser sur la croissance au premier trimestre de 2021 et contribuer à une trajectoire en dents de scie jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible à grande échelle. Les mesures annoncées récemment par le gouvernement fédéral devraient aider à maintenir les revenus des entreprises et des ménages pendant cette deuxième vague de la pandémie et soutenir la reprise.

En octobre, l'inflation mesurée par l'IPC est montée à 0,7 %, en raison principalement des prix plus élevés des fruits et légumes frais. Même si cela peut indiquer que l'inflation progressera un peu plus fermement au quatrième trimestre, les perspectives d'inflation restent conformes à la projection formulée dans le RPM d'octobre. Les mesures de l'inflation fondamentale sont toutes en deçà de 2 %, et les capacités excédentaires considérables devraient continuer de peser sur l'inflation pendant un certain temps.

La reprise de l'activité économique au Canada devra continuer d'être appuyée par des mesures de politique monétaire exceptionnelles. Le Conseil de direction maintiendra le taux directeur à sa

valeur plancher jusqu'à ce que les capacités excédentaires dans l'économie se résorbent, de sorte que la cible d'inflation de 2 % soit atteinte de manière durable. Selon notre projection d'octobre, cela ne se produira qu'au cours de 2023. Pour renforcer cet engagement et garder les taux d'intérêt bas sur toute la courbe de rendement, la Banque poursuivra son programme d'assouplissement quantitatif jusqu'à ce que la reprise soit bien amorcée et ajustera celui-ci au besoin pour que l'inflation retourne à la cible de façon durable. Nous restons déterminés à procurer le niveau de détente monétaire nécessaire pour soutenir la reprise et atteindre l'objectif d'inflation.

### **Note d'information**

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 20 janvier 2021. Le RPM que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes.

Comme [prévu](#), la Banque a examiné la possibilité de modifier l'heure de publication des annonces du taux directeur et elle confirme sa décision de continuer à publier ces annonces à 10 h (heure de l'Est). Tel qu'il a été annoncé, à compter de janvier, le taux cible du financement à un jour entrera en vigueur le jour ouvrable suivant chaque annonce.